

La hausse des taxes depuis 2014 a en grande partie absorbé l'effet de la baisse du cours du pétrole sur les prix à la consommation de l'énergie

Le cours du pétrole a fortement chuté depuis 2014. Alors que le baril de Brent valait 108 \$ en moyenne au premier semestre 2014, il a fortement reflué à partir de fin 2014, pour atteindre un point bas à 31 \$ en janvier 2016. Il s'est redressé depuis, et fluctue fin 2017 autour de 60 \$, soit un niveau qui reste nettement inférieur à celui de début 2014.

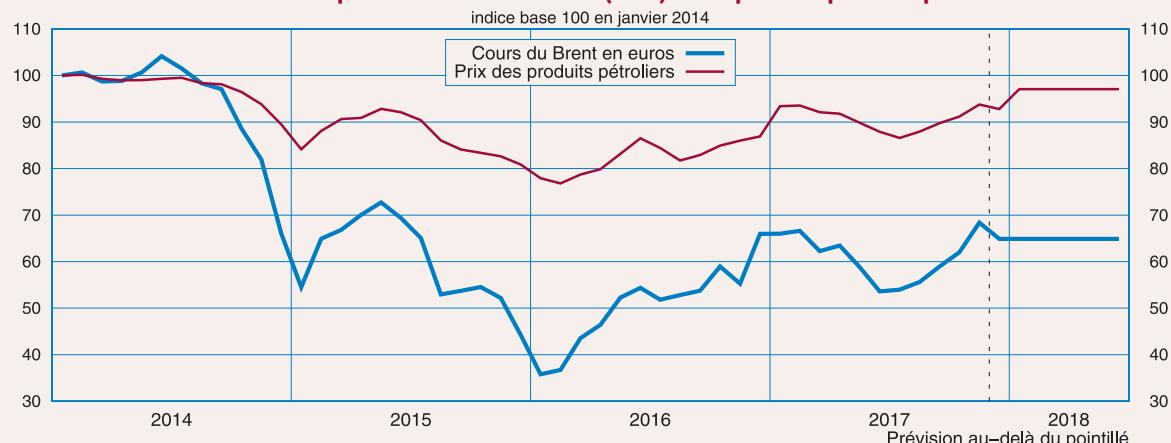
Dans le sillage du cours du pétrole, le prix à la consommation des produits pétroliers (carburants et fioul domestique) s'est replié, à hauteur de -6 % entre janvier 2014 et novembre 2017. Cette baisse est moins prononcée que celle du cours du pétrole (*graphique 1*), parce qu'une partie seulement du prix du carburant réagit aux variations de celui du pétrole, et que la fiscalité énergétique a nettement augmenté sur la même période. Début 2018, le prix des produits pétroliers ne serait ainsi que de 3 % inférieur à celui de janvier 2014, alors que le prix du baril de Brent serait toujours inférieur de 35 % au cours de début 2014.

La baisse des prix hors taxes a été limitée par le maintien ou la hausse des marges

Seule une partie du prix des produits pétroliers réagit aux variations du pétrole. En effet, la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) porte sur les volumes (quantités consommées en litres) et non pas sur le montant *ad valorem*. À consommation inchangée, le produit de cette taxe n'est donc pas affecté par une hausse ou une baisse du prix au litre. En octobre 2017, ces taxes représentaient en moyenne 46 % du prix des carburants (*graphique 2*), et 16 % du prix du fioul domestique.

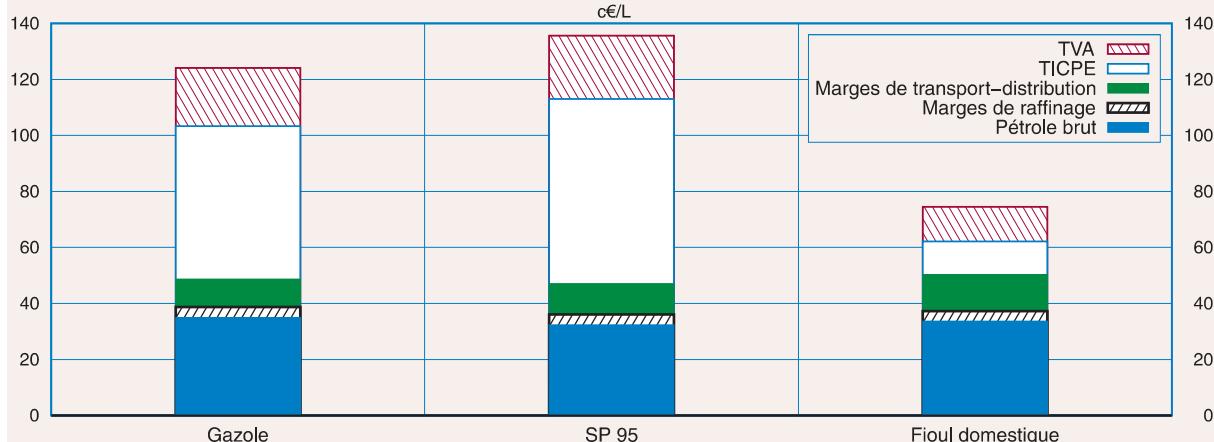
La baisse du prix hors taxes a par ailleurs été limitée par le maintien ou la hausse des marges de transport-distribution. En effet, pour le gazole, celles-ci s'établissaient en moyenne à 7,8 c€/L en 2014 (soit 12 % du prix hors taxes), tandis que fin 2017, elles s'élèvent à 10,0 c€/L (soit 22 % du prix hors taxes).

1 - Évolution comparée du cours du Brent (en €) et du prix des produits pétroliers



Sources : Insee, DataInsight

2 - Décomposition du prix moyen du litre de gazole, du sans plomb 95 et du fioul domestique en octobre 2017



Sources : DGEC, calculs Insee

Conjoncture française

Pour l'essence, les marges de transport-distribution sont au même niveau fin 2017 qu'en 2014 (10,0 c€/L). La hausse des marges de raffinage a également limité la baisse de prix. Elles s'élevaient en moyenne à 3,1 €/baril en 2014 (ce qui représentait 4 % du prix en euros du baril de Brent), contre 5,8 € en octobre 2017 (soit 12 % du prix du baril).

En revanche, la TVA est un impôt proportionnel : son montant s'ajuste ainsi à la baisse lorsque le prix du pétrole diminue.

Au total, la baisse du prix taxes incluses (TTC) des produits pétroliers est ainsi moins prononcée que celle du prix hors taxes (graphique 3).

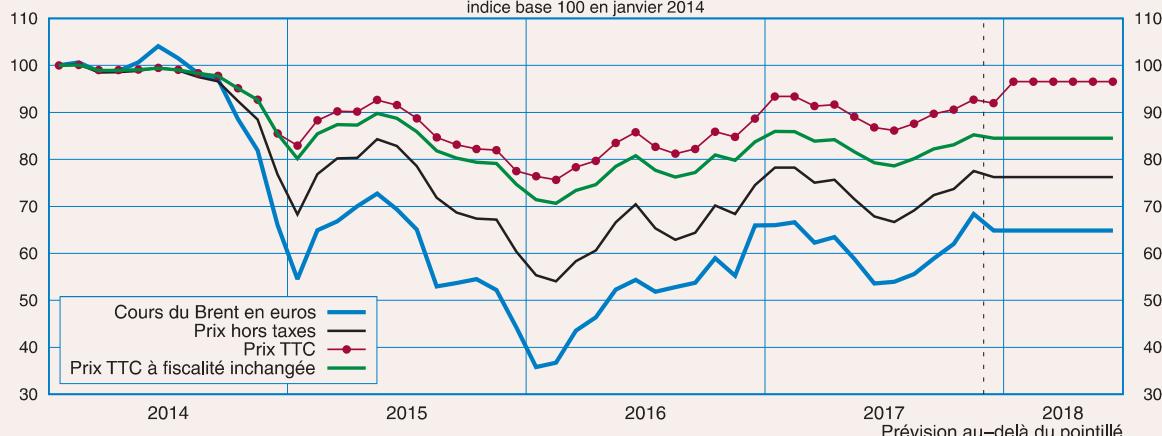
Les hausses successives de fiscalité entre 2014 et 2018 absorbent une grande partie de l'effet de la baisse du cours du pétrole sur les prix à la consommation de l'énergie

Les taxes sur les produits pétroliers ont augmenté au 1^{er} janvier de chaque année depuis 2015, afin de réduire la consommation d'énergies fossiles et de participer au retour à l'équilibre des finances publiques (cf. Clément et Rolland, 2017). Entre janvier 2014 et décembre 2017, ces hausses ont ainsi soutenu à hauteur de 8,1 points les prix des produits pétroliers (soit 2,7 points par an en moyenne).

La fiscalité augmentera à nouveau en janvier 2018, conformément aux mesures prévues par la loi de finances. L'ampleur serait supérieure à celles des années précédentes, avec un effet de +4,9 points sur les prix des produits pétroliers en 2018 (tableau 1). La hausse de la fiscalité énergétique soutiendrait ainsi à hauteur de 0,2 point l'inflation d'ensemble en 2018. Environ la moitié du pétrole importé par la France sert à la fabrication de carburants consommés directement par les ménages. La baisse du cours du pétrole représente une amélioration des termes de l'échange de l'ordre de 20 milliards d'euros par an (cf. Bortoli et Milin, 2016), dont la moitié concerne donc potentiellement la consommation des ménages. La baisse réelle des prix à la consommation des produits pétroliers a toutefois été beaucoup moins prononcée car la fiscalité énergétique a nettement augmenté sur la même période.

En tenant compte de la hausse prévue pour janvier 2018 et en considérant 2013 (avant donc la baisse des cours) comme année de référence, l'État perdrat 1,3 milliard d'euros de recettes annuelles de TVA en 2018 par rapport à 2013 en raison de la baisse des prix hors taxes, mais récupérerait avec le relèvement de la fiscalité indirecte opéré entre 2014 et 2018 5,7 milliards d'euros de taxes supplémentaires sur les produits pétroliers (tableau 2). Le gain net pour l'État

3 - Évolutions comparées du prix toutes taxes comprises (TTC), du prix TTC simulé à fiscalité inchangée, du prix hors taxes des produits pétroliers et du cours du Brent



Sources : DGEC, prévision Insee

Tableau 1 - Effet des hausses de fiscalité sur les prix des produits pétroliers
contribution en point à la variation annuelle

	2015	2016	2017	2018
Gazole	+3,7	+3,1	+3,9	+6,2
Essence	+1,4	+1,0	+1,1	+2,8
Fioul	+2,8	+3,4	+4,3	+6,1
Produits pétroliers	+2,7	+2,4	+2,9	+4,9

Sources : DGEC, calculs Insee

Tableau 2 - Économies annuelles pour les ménages (par rapport à 2013) imputables à la baisse des prix des produits pétroliers
en milliards d'euros en écart à l'année de référence 2013

	2014	2015	2016	2017	2018
Gains réalisés par les ménages	+2,3	+7,3	+9,2	+5,3	+2,3
dont montants hors taxes	+2,1	+7,3	+9,7	+7,4	+6,7
dont montants des taxes versées	+0,2	0,0	-0,5	-2,1	-4,4
dans relèvement de la fiscalité indirecte	-0,2	-1,4	-2,4	-3,6	-5,7
dans TVA	+0,4	+1,4	+1,9	+1,5	+1,3

Source : calculs Insee

serait alors de 4,4 milliards d'euros par rapport à l'année de référence 2013, ce qui représenterait donc près des deux tiers des 6,7 milliards d'euros de gains totaux résultant de la baisse des prix hors taxes.

Les taxes sur les produits pétroliers ont davantage augmenté en France que dans le reste de l'Europe depuis 2014

L'évolution des prix hors taxes des produits pétroliers en France est relativement proche de la trajectoire moyenne observée dans l'Union européenne (graphique 4). En revanche, la fiscalité énergétique n'a

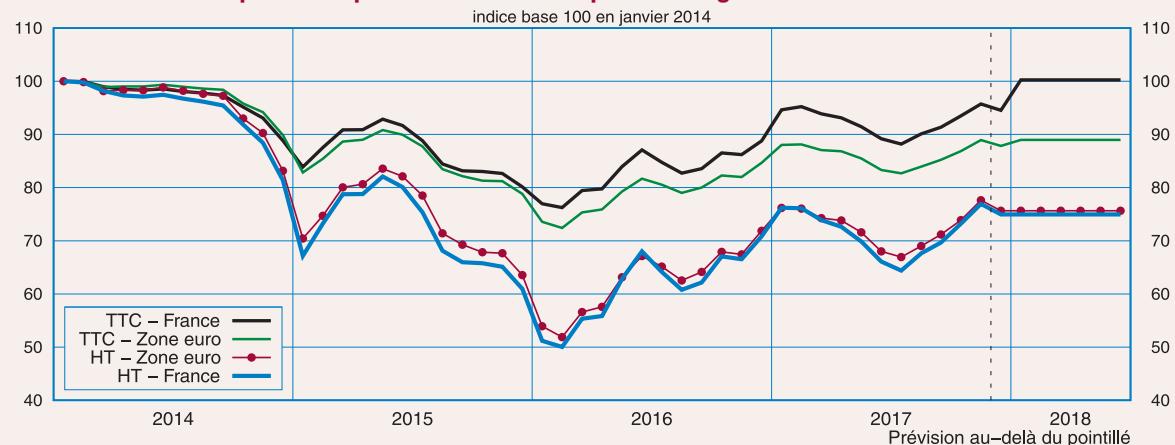
pas été relevée dans les principaux pays européens, sauf en France. En particulier pour le gazole, en tenant compte de la hausse prévue pour janvier 2018, le prix TTC rejoindrait en France début 2018 son niveau de début 2014, alors qu'il resterait encore inférieur de 10 % en moyenne dans la zone euro. Le poids de la fiscalité dans le prix total du gazole en France, qui était en 2013 voisin de celui de l'Allemagne, rejoindrait en 2018 celui de l'Italie, à un niveau nettement supérieur à celui de l'Allemagne ou de l'Espagne (graphique 5). ■

Bibliographie

Bortoli C. et Milin K. (2016), « Qui a bénéficié de la chute du prix du pétrole ? », Note de conjoncture, Insee, mars, p. 41-61.

Clément M. et Rolland A. (2017), « La facture énergétique du logement a baissé depuis 2013 malgré la hausse de la fiscalité », Les acteurs économiques et l'environnement - Insee Références, p. 25-34. ■

4 - Évolution comparée des prix hors taxes et des prix TTC du gazole en France et dans la zone euro



Sources : Bulletin pétrolier hebdomadaire de la Commission européenne, prévision Insee

5 - Part des taxes dans le prix total du gazole



Sources : Bulletin pétrolier hebdomadaire de la Commission européenne, prévision Insee